



# Les parcs d'activité économique

A la rencontre des nouveaux enjeux territoriaux et environnementaux

Conférence interrégionale

Attart (B)

18 novembre 2008

Une organisation de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne  
et de l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement

## Programme - 18 novembre 2008

9h00 Accueil

9h30 Ouverture des travaux

### Introduction

- *Danièle Antoine, Administrateur-délégué, Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne*
- *Patrice Collignon, Directeur, Association internationale Ruralité-Environnement-Développement*

### 1. Localisation des parcs d'activité : intérêt particulier ou enjeu collectif ?

#### • Perspectives en Région wallonne

##### - Evaluation des besoins

*Luc Maréchal, Fonctionnaire gestionnaire, Conférence Permanente du Développement Territorial (B-Jambes)*

##### - Les nouvelles zones du possible à l'horizon 2020

*Fabienne Thonet, Conseillère en Aménagement du territoire, Cabinet du Ministre wallon André Antoine en charge du Logement, des Transports et du Développement territorial (B-Namur)*

#### • Développement et implantation de parcs d'activité économique dans une zone à dominante rurale

*Emile Eicher, Président, Syndicat Intercommunal pour la promotion du Canton de Clervaux (SICLER) (L) et Yves Karier, Guichet unique PME (L-Munshausen)*

pause de 11h10-11h30

#### • Stratégie économique du Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales

*Laurence Bertrand, Directrice, Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales (F-Epinal)*

#### • Vers des parcs d'activités durables - l'exemple de la SPI+

*Françoise Lejeune, Directrice générale, Agence de développement économique pour la province de Liège « Services Promotion Initiatives (SPI+) » (B-Liège)*

12h30 -14h00 repas

### 2. Une conception réfléchie... pour une gestion durable

#### • Nouvelles dimensions urbanistiques des zones commerciales en Région wallonne

*José Schwanen, 1er Attaché, Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (B-Arlon)*

#### • La qualité architecturale des bâtiments industriels

*Claude Schrepfer, Architecte (F-Vandoeuvre-Nancy)*

#### • Parc d'activité économique et développement durable : une conception à réfléchir dans le temps et l'espace

*Bertrand Ligot, Chef de projet, Intercommunale pour le Développement économique durable de la province de Luxembourg (IDELUX) (B-Arlon)*

#### • La gestion collective de l'environnement sur les parcs d'activité économique

*Brigitte De Vos, Responsable de la Cellule des Conseillers en Environnement, Union Wallonne des Entreprises (B-Wavre)*

#### • Le parc d'activité de Beckerich (L) : comment combiner économie, écologie et aspects sociaux

*Camille Gira, Député-Bourgmestre (L-Beckerich)*

17h00 Clôture du colloque

#### Avec le soutien

- du Ministre wallon du Logement, des Transports et du Développement territorial
- de la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne

#### et la collaboration de :

- la Fondation rurale de Wallonie
- l'asbl ATEAR

## Les parcs d'activité économique

Pression des acteurs économiques pour le déploiement de nouvelles activités et vigilance citoyenne pour le maintien de leur cadre de vie remettent le développement des parcs d'activité économique au centre des débats.

La création et la gestion des parcs d'activité sont au croisement de plusieurs objectifs à concilier : vitalité économique, aménagement équilibré du territoire, cohésion sociale et protection de l'environnement.

L'implantation des parcs d'activité économique peut séduire les autorités locales, notamment en termes de rentrées budgétaires, de dynamisation de la vie locale et de contribution au maintien des services. Mais l'utilisation rationnelle des sols et de l'espace agricole ainsi que l'intégration urbanistique et paysagère sont aussi des facteurs de décision qui ne peuvent être ignorés. Outre ces enjeux environnementaux et territoriaux, les enjeux sociaux, liés aux questions de mobilité et à la privatisation de l'espace public, méritent également une réflexion accrue.

Ces thèmes seront développés lors de la 9<sup>ème</sup> conférence interrégionale organisée par la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne en collaboration avec l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement.

Des politiques et des expériences issues de Belgique, de France et du Luxembourg y seront proposées à travers deux volets consacrés respectivement à la localisation des parcs d'activité économique et à leur conception dans une optique de développement durable.



## Informations pratiques

### Date

18 novembre 2008

### Lieu

Centre européen Robert Schuman  
Voie de la Liberté 107 / B-6717 Attert

### Date limite d'inscription

11 novembre 2008

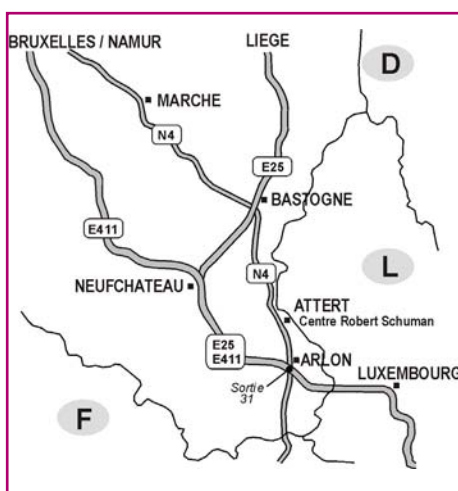
### Langue de travail

français

### Contact

R.E.D.  
Rue des Potiers 304 / B-6717 Attert  
tél. : +32 63 23 04 90  
fax : +32 63 23 04 99  
email : [info@ruraleurope.org](mailto:info@ruraleurope.org)  
site web : [www.ruraleurope.org](http://www.ruraleurope.org)

## Plan d'accès



## Frais d'inscription

40 € (lunch compris) à verser, en indiquant la référence « PAE », par virement au compte bancaire de R.E.D. :

n°068-2159357-67 /  
code BIC : GKCCBEBB /  
IBAN : BE 93-0682-1593-5767

Le programme ainsi que le bulletin d'inscription de cette journée sont également téléchargeables sur le site [www.ruraleurope.org](http://www.ruraleurope.org)

## La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne

a été créée par la F.R.W. en 1991. Elle est agréée par le Gouvernement wallon depuis janvier 2004. Elle mène des actions d'information et de sensibilisation en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, par le biais de publications, d'expositions, de séminaires, d'expertises et de conseils aux communes et aux particuliers. Elle est également impliquée dans divers partenariats.

Son territoire d'actions locales couvre 24 communes du centre et du sud de la Province du Luxembourg belge.



## Ruralité Environnement Développement

revendique la mise en place d'une politique européenne spécifique du développement rural qui s'appuie sur la reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement.

Association internationale créée en 1980, R.E.D. coordonne le Mouvement Européen de la Ruralité et est vice-président du Groupe Consultatif de Développement Rural de la Commission Européenne.

Les actions de R.E.D. bénéficient du soutien :

- de la Région wallonne
- du Ministère de l'Environnement du Grand-Duché de Luxembourg

**INSCRIPTION - 18 novembre 2008**  
**Les parcs d'activité économique**

**Une organisation de**  
**la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne**  
**et de l'association internationale**  
**Ruralité-Environnement-Développement**

*A renvoyer pour le 11 novembre 2008 au plus tard :*

- *par mail à [info@ruraleurope.org](mailto:info@ruraleurope.org)*
- *ou par fax à +32 63 230499*
- *ou par courrier à R.E.D., rue des Potiers, 304, B-6717 Attert*

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : ..... Fax : ..... Email : .....

Je m'inscris à la conférence et verse la somme de 40 € (repas inclus)

Signature :